

BANQUE DE GESTION EDMOND DE ROTHSCHILD - MONACO

au capital de 12.000.000 euros

Siège social : 2, avenue de Monte-Carlo - MC 98000 Monaco

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

(en euros)

ACTIF	31/12/08	31/12/07
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.....	19 019 452,99	21 197 430,00
Créances sur les Etablissements de Crédit.....	556 353 955,97	856 792 801,53
Opérations avec la clientèle.....	107 635 336,21	109 450 645,25
Obligations et autres titres à revenu fixe.....	14 364 467,46	-
Participations et autres titres détenus à LT.....	-	-
Parts dans les entreprises liées.....	456 466,91	306 125,79
Autres immobilisations financières.....	85 926,00	85 926,00
Immobilisations incorporelles.....	7 091 240,03	7 044 683,08
Immobilisations corporelles.....	1 755 560,24	1 217 982,24
Autres Actifs.....	2 642 619,81	5 504 431,50
Comptes de régularisation.....	2 617 782,63	1 810 190,66
TOTAL DE L'ACTIF.....	712 022 808,25	1 003 410 216,05
PASSIF	31/12/08	31/12/07
Dettes envers les Etablissements de Crédit.....	92 862 699,70	133 603 902,81
Opérations avec la clientèle.....	540 787 402,76	814 758 422,72
Autres Passifs.....	24 744 292,34	8 026 696,42
Comptes de régularisation.....	9 444 244,59	7 974 734,76
Provisions pour risques et charges.....	4 755 218,68	3 063 998,39
Capitaux propres hors FRBG.....	39 428 950,18	35 982 460,95
Capital souscrit.....	12 000 000,00	12 000 000,00
Réserves.....	20 400 000,00	17 200 000,00
Report à nouveau.....	582 460,95	465 821,63
Résultat de l'exercice.....	6 446 489,23	6 316 639,32
TOTAL DU PASSIF.....	712 022 808,25	1 003 410 216,05

HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

(en euros)

ENGAGEMENTS RECUS		
Engagements de financement.....		
Engagements de garantie.....	263 292,00	773 292,00
Engagements sur titres.....		
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement.....	38 594 718,00	53 845 166,00
Engagements de garantie.....	11 622 064,00	18 880 575,80
Engagements sur titres.....		

COMPTE DE RESULTAT 31 DECEMBRE 2008

(en euros)

	31/12/08	31/12/07
Intérêts et produits assimilés	41 583 936,70	38 853 872,03
Intérêts et charges assimilées	(32 590 829,63)	(32 230 712,23)
Revenus des titres à revenu variable.....	5 155,15	5 754,35
Commissions (produits)	19 224 147,15	21 144 266,03
Commissions (charges)	(1 486 144,06)	(1 554 685,03)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	8 541 200,12	6 796 837,46
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placements et assimilés ...	193 171,33	
Autres produits d'exploitation bancaire.....	1 291 990,38	1 065 541,49
Autres charges d'exploitation bancaire.....	(3 326 659,95)	(4 062 447,40)
PRODUIT NET BANCAIRE	33 435 967,19	30 018 426,70
Charges générales d'exploitation	(20 430 696,15)	(17 932 989,02)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immo. incorp. et corp.	(608 669,98)	(2 147 488,57)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	12 396 601,06	9 937 949,11
Coût du risque	(1 700 830,29)	(292 000,00)
RESULTAT D'EXPLOITATION	10 695 770,77	9 645 949,11
Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....	25 000,00	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	10 720 770,77	9 645 949,11
Résultat exceptionnel.....	(481 673,54)	(99 026,79)
Impôt sur les bénéfices.....	(3 792 608,00)	(3 230 283,00)
Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées		
RESULTAT NET	6 446 489,23	6 316 639,32

NOTES ANNEXES AUX COMPTES 2008**1. PRINCIPES GENERAUX ET METHODES**

Les méthodes générales d'enregistrement propres à la réglementation applicable aux établissements de crédit et prévues par les instructions du Comité de la Réglementation Bancaire sont appliquées (cf. CRC 2000.03 du 4 juillet 2000 et 2002.03 du 12 décembre 2002).

Conformément au règlement 97/02 du 21/02/1997 modifié, notre Banque est dotée d'un Contrôle Interne, dans les conditions prévues par ledit règlement.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

L'activité unique de la Banque étant la gestion de portefeuille, son intervention sur les marchés financiers se fait essentiellement au titre d'intermédiaire. Elle ne traite pas d'instruments dérivés, sauf occasionnellement l'achat ou vente d'options couvertes pour le compte de la clientèle. Elle n'a pas de ce fait de risque de contrepartie sur produits dérivés.

2.1. Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions du règlement 89/01 modifié, les créances, les dettes, les engagements hors-bilan exprimés en devises sont convertis au cours de change de fin d'exercice.

Les produits et charges en devises sont convertis en euros au cours du comptant en vigueur le jour des transactions.

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change du terme restant à courir, à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et pertes de change dégagés des opérations conclues en devises sont portés au Compte de Résultat.

2.2. Titres de placement à revenu fixe

Les titres de placement sont des investissements financiers acquis afin de procurer un rendement financier.

2.3. Participations et parts dans les entreprises liées

Prise de participation de la société Edmond de Rothschild Gestion – Monaco (société créée en 2008).

Les titres de participation sont comptabilisés à leur cours historique.

2.4. Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été pratiqués selon la méthode linéaire sur leur durée probable d'utilisation, et en vertu des taux couramment admis.

2.5. Instruments financiers

Dans le cadre de son activité de gestion, la banque a été amenée à traiter des opérations d'options de change et sur valeurs mobilières pour le compte de sa clientèle. Il n'existait aucune position ouverte pour compte propre au 31 décembre 2008.

2.6. Intérêts et Commissions

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

2.7. Engagements de retraite

Les indemnités de départ à la retraite découlant de la Convention Collective Monégasque du Personnel des Banques ne sont pas couvertes par des contrats d'assurance. La provision totale s'élève à 155 K€ au 31.12.2008.

2.8. Fiscalité

La banque a dégagé cette année encore un chiffre d'affaires sur Monaco inférieur à 75%. Selon les dispositions fiscales monégasques, elle reste soumise au champ d'application de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, au taux de 33 1/3 %, soit 3'793 K€.

3. INFORMATION SUR LES POSTES DU BILAN

3.1. Les créances et dettes

Les créances et dettes, exprimées en milliers d'euros se ventilent selon leur durée restant à courir comme suit :

Ventilation des Créances et Dettes suivant la durée résiduelle

Rubriques (milliers d'EUROS)	Durée <= 3 mois	3 mois < durée <= 1 an	1 an < durée <= 5 ans	durée > 5 ans
Créances sur les établissements de crédit	515 631	40 723		
Créances sur la clientèle	100 825	6 756	54	
Dettes envers les établissements de crédit	86 417	6 446		
Comptes créditeurs de la clientèle	503 786	37 001		

Les créances et dettes sur établissements de crédit comprennent des opérations avec les banques du Groupe Edmond de Rothschild et sont retracées dans le tableau suivant :

Ventilation des opérations réalisées avec des entreprises liées ou avec lesquelles existe un lien de participation

Rubriques (milliers d'EUROS)	Total	Dont opérations se rapportant à des entreprises	
		Liées	ayant un lien de participation
Créances sur les établissements de crédit	556 354	21 496	15 969
Dettes envers les établissements de crédit	92 863	26 770	-

Le solde de l'actif correspond en grande partie au placement de l'excédent des ressources sur les emplois; le risque de contrepartie fait l'objet d'une analyse régulière par le Conseil d'Administration de la Banque.

Les créances sur la clientèle sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale.

3.2. Obligations et autres titres à revenu fixe

En milliers d'euros	Montants 31/12/2008	Montants 31/12/2007
Titres de Placement	14 317	-
Créances rattachées	47	-

Les titres de placements sont des TCN de maturité inférieure à six mois.

3.3. Tableau des filiales et Participations

Filiales et Participations	Capital (en K€)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos (en K€)	Dividendes	Observations Date de création
Incentive Management SAM	150	100%	(0)		09/07/2002
Edmond de Rothschild Gestion Monaco SAM	150	100%	(0)		11/12/2008
Edmond de Rothschild Conseil et Courtage d'assurance SAM	150	100%	195		26/10/2005

3.4. Les Immobilisations

Les immobilisations, exprimées en milliers d'euros, s'analysent pour l'exercice 2008, selon le tableau ci-dessous :

TYPE D'IMMOBILISATION	Montant brut en début d'exercice 2008	Acquisitions 2008	Cessions 2008	Dotations aux Amortissements 2008	Amortissements Cumulés au 31.12.2008	Valeur résiduelle en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles:						
- Frais d'établissement/Licence GIE CB	47	1	0	4	36	12
- Fonds commercial	7 235				457	6 778
- Logiciels	6 086	189		140	5 974	301
- Acomptes divers						
Sous-total	13 368	190	0	144	6 467	7 091
Immobilisations corporelles:						
- Agencements, installations et autres immo. corporelles	5 202	1 018	51	465	4 414	1 755
- Acomptes divers	15		15			0
Sous-total	5 217	1 018	66	465	4 414	1 755
Total Immobilisations	18 585	1 208	66	609	10 881	8 846

L'ensemble de ces immobilisations est utilisé pour l'activité propre de la banque.

3.5. Les Fonds Propres

Les fonds propres de la banque sont, à l'issue de cet exercice et après intégration des résultats, de 39 429 K€.

Conformément à ses statuts et aux propositions d'affectation du résultat 2008 établies par le Conseil d'Administration, les réserves évoluent de la façon suivante :

En milliers d'euros	Montants affectés au 31/12/2008	Affectation résultats 2008	Montants après affectation 2008
Réserve statutaire	1 200	-	1 200
Réserve facultative	19 200	3 500	22 700

3.6. Les Provisions

Elles sont constituées pour partie par une provision pour réclamations clients d'un montant de 1 450K€, dotée en 2008 pour 1 000K€, par une provision pour risques liés à la gestion d'un montant de 2 827K€, dotée en 2008 pour 700K€ et par une provision pour litiges divers qui s'élève à 308K€.

3.7. Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer inclus dans les postes du bilan au 31.12.2008 (en milliers d'euros)

Postes	Montants		Total
	Euros	Devises	
Actif			
Créances sur les établissements de crédit	1 317	517	1 834
Créances sur la clientèle	165	273	438
Total inclus dans les postes de l'actif	1 482	790	2 272
Passif			
Dettes envers les établissements de crédit	120	278	398
Comptes créditeurs de la clientèle	1 046	139	1 185
Total inclus dans les postes du passif	1 166	417	1 583

3.8. Comptes de régularisation et Divers

Le tableau ci-dessous donne par catégories d'opérations le détail des comptes de régularisation et des autres comptes actifs et passifs (en milliers d'euros) :

Postes	Comptes de l'actif	Comptes du passif
Résultats de change hors-bilan	852	
Charges constatées d'avance	294	
Produits divers à recevoir	1 350	
Charges à payer - personnel		6 908
Charges à payer - fournisseurs		577
Charges à payer - apporteurs		1 642
Divers	122	317
Total Comptes de Régularisation	2 618	9 444
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	1 018	18 622
Débiteurs divers	1 625	
Créditeurs divers		979
Dépôts de garanties reçus		3 935
Impôt à payer au FISC		1 208
Total Autres	2 643	24 744

3.9. Contre-valeur en euros de l'actif et du passif en devises

	Contre-valeur en K€
Total de l'Actif	310 815
Total du Passif	301 158

4. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU HORS-BILAN

4.1. Contrats de Change non dénoués au 31.12.2008 (en milliers d'euros)

Postes	A recevoir	A livrer
Euros achetés non reçus	692	
Devises achetées non reçues	707	
Euros vendus non livrés		692
Devises vendues non livrées		701
Total opérations de change au comptant	1 399	1 393
Euros à recevoir, devises à livrer	86 615	76 247
Devises à recevoir, euros à livrer	79 113	88 670
Devises à recevoir, devises à livrer	3 025	3 023
Total opérations de change à terme	168 753	167 942

Les opérations retracées ici ne révèlent pas de position significative pour compte propre de la banque.

4.2. Opérations sur instruments de change conditionnels (en milliers d'euros)

Achats de Calls.....	6 290
Ventes de Calls	6 290
Achats de Puts	8 792
Ventes de Puts.....	8 792

Pour ces opérations, la Banque n'intervient sur les marchés qu'en qualité d'intermédiaire et uniquement pour le compte de sa clientèle, les opérations étant systématiquement adossées auprès d'une contrepartie bancaire. L'ensemble des opérations est effectué de gré à gré.

5. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

5.1. Ventilation des Commissions pour l'exercice 2008 (en milliers d'euros)

Rubriques	Charges	Produits
Opérations de change et d'échange	12	15
Opérations sur titres pour le compte de la clientèle	1 118	13 427
Autres prestations de services financiers	356	5 233
Autres opérations diverses de la clientèle		549
Total commissions	1 486	19 224

Les produits sont perçus de la clientèle. Concernant les commissions payées, elles représentent essentiellement les frais engagés pour le compte de la clientèle, auprès des différents intermédiaires financiers, établissements de crédit ou autres.

5.2. Gains sur opérations des portefeuilles de négociation

Ce poste traduit le résultat des opérations suivantes :

- opérations d'achat et de vente de titres effectués par la banque, essentiellement sur les marchés obligataires pour 7 242 K€.
- opérations de change pour 1 230 K€.
- Solde du bénéfice des opérations sur instruments de change conditionnels pour 70 K€.

5.3. Charges générales d'exploitation - Frais de personnel

L'évolution des frais de personnel se traduit comme suit au cours de l'exercice 2008 (en milliers d'euros) :

	2008	2007
- Salaires et traitements	12 947	11 201
- Charges de retraite	1 005	980
- Autres charges sociales	1 486	1 446
- Formation Professionnelle	91	79
Total	15 529	13 706

La provision pour congés payés, constituée conformément à la réglementation en vigueur et incorporée dans les postes Comptes de Régularisation au Bilan, a été régularisée en fonction des effectifs et de leurs droits à congé au 31.12.2008. Le complément de provision correspondant a été porté en charge, en salaires et traitements, au Compte de Résultat.

5.4. Charges et produits exceptionnels

Charges exceptionnelles	(552 K€)
Produits exceptionnels	70 K€
Résultat exceptionnel	(482 K€)

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1. L'effectif de la banque était de 92 personnes au 31 décembre 2008.

6.2. Rappel des résultats de la banque sur les 5 dernières années :

	Résultat en milliers d'euros
2004	1 394
2005	2 755
2006	5 502
2007	6 317
2008	6 446

6.3. Ratios prudentiels

6.3.1. Ratio de solvabilité

Ce ratio permet de mesurer le rapport entre les fonds propres de la banque et l'ensemble des risques encourus par la banque, risques pondérés en fonction du risque de solvabilité des bénéficiaires, et doit être au moins égal à 8%, limite largement respectée.

6.3.2. Coefficient de liquidité

Le coefficient de liquidité permet de suivre et de contrôler la faculté d'un établissement à rembourser notamment ses dépôts exigibles à très court terme. Les modalités de calcul et les objectifs de ratios ont été définis par le règlement CRB 88/01 modifié.

Ainsi, au 31.12.2008, la liquidité à 1 mois par rapport aux exigibilités à 1 mois était pour la banque de 150%, le minimum requis étant de 100%.

6.3.3. Contrôle des grands risques

L'objectif poursuivi par la réglementation bancaire est de diviser les risques de chaque établissement bancaire et de proportionner chacun d'eux à son assise financière afin d'être toujours en mesure de faire face à la défaillance d'une entreprise (cf. CRB 93/05 modifié). La Banque respecte l'ensemble des prescriptions.

6.3.4. Gestion des risques de taux

La Banque a pour politique d'adosser systématiquement ses échéances actif / passif. Aucun risque de taux particulier n'est à signaler.

6.4. Réserves obligatoires

Conformément au Règlement n° 2818/98 modifié de la BCE, la Banque constitue mensuellement les Réserves obligatoires.

RAPPORT GENERAL DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2008

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de l'accomplissement de la mission générale et permanente qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi vous nous avez confiée, par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2007, pour les exercices 2007, 2008 et 2009.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

- le total du bilan s'établit à 712.022.808,25 €
- le compte de résultat fait apparaître un bénéfice après impôt de..... 6.446.489,23 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2008, le bilan au 31 décembre 2008, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date, et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2008, soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2008 ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Monaco, le 16 février 2009.

Les Commissaires aux Comptes,

Claude PALMERO

Frank MOREL